

CHARTRE ENTRAÎNEUR

I. Obligations envers le Club

- ✓ S'engage à avoir une tenue irréprochable sur le terrain, envers les officiels mais aussi envers les adversaires et ses joueurs(ses)
- ✓ S'engage à payer toute amende donnée au club et occasionnée par son propre comportement (technique, disqualifiante, etc...) et à venir arbitrer une rencontre lors de la 1^{ère} technique..
- ✓ S'engage à participer à la vie du club et répondre à trois convocations minimums au cours de la saison pour arbitrer et tenir une table et/ou être responsable de salle. En cas d'indisponibilité, ils doivent se trouver un remplaçant et informer les personnes responsables.
- ✓ S'engage à venir encourager les équipes de jeunes, et seniors
- ✓ S'engage à rester après la réception des matchs à domicile
- ✓ S'engage à avoir une attitude et un discours dans le gymnase d'encouragement envers les autres équipes du club (résultats, fonctionnement, coaching...)
- ✓ S'engage à toujours faire passer l'intérêt du club avant celui de son équipe et avant le sien
- ✓ S'engage à respecter les choix du club, représenté par son bureau
- ✓ S'engage à participer aux manifestations organisées par les dirigeants.
- ✓ S'engage à respecter les choix du club, représenté par son comité directeur et son bureau
- ✓ S'engage à faire remonter au bureau ou au comité directeur tout dysfonctionnement ou problème pouvant entraîner la responsabilité du Club
- ✓ S'engage à ne pas divulguer, en dehors de la direction du club, ce qui se passe dans son équipe
- ✓ Met tout en œuvre pour organiser les déplacements, les matchs et les entraînements en fonction des possibilités du club
- ✓ S'engage à respecter à respecter la charte éthique du basket-ball

II. Obligations envers son équipe

- ✓ S'engage à ne pas divulguer hors du groupe ce qui se passe dans son équipe
- ✓ S'engage à continuer la formation des jeunes joueurs, et à privilégier la carte de l'entraide et de la solidarité pour le bien de l'équipe
- ✓ S'engage à être présent à chaque entraînement sauf cas exceptionnel (après avoir prévenu les dirigeants)
- ✓ S'engage à ranger le matériel et à s'assurer que la salle est correctement fermée
- ✓ S'engage à avoir une attitude constructive en cas de désaccords avec l'encadrement ou le club (discussions, audiences, etc...)
- ✓ S'engage à ne pas pénaliser son équipe, et le club, par des comportements agressifs sur le terrain (contestations d'arbitrage, adversaire)

Tout manquement à un des chapitres de cette charte est susceptible d'entraîner des sanctions (sanctions validées en comité directeur).

Je, soussigné(e), Nom Prénom.....

Reconnais avoir pris connaissance et accepte la charte d'engagement du club de l'ABC.

A..... Le

Signature du licencié :

Date de rédaction : 14-06-2024
Date de mise en application : 01-08-2024